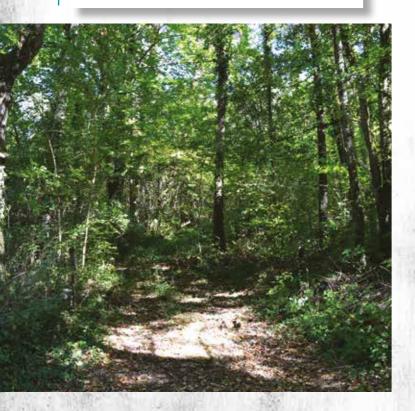


Vie municipale

Le fleurissement de la commune	4
Le Conseil municipal	5
Compte administratif	6-7
État civil	8
Le numérique à Nailly	9
Savoir vivre ensemble	10
Syndicat mixte de la fourrière	11
Bibliothèque municipale	12
Le recensement 2019	13
Formalités administratives	42
Locations de salles	43
Tennis Loisirs	43



Vie associative

Association d'Aide à domicile	27
Les Amis de Bois-le-Roi	29
Association culturelle et sportive	30
Association des Hameaux	31
Repas des aînés	32
Club caravaning camping-cars icaunais	33
L'École buissonnière	36
LACIM	37
Nailly en scène	38
Foyer Loisirs Amitiés de Nailly	40
Animations 2019	41

Conception graphique et réalisation : Muriel Renault (murielrenault@hotmail.fr)
Crédits photos : DR & pixabay.com • Impression : Imprimerie Barré - 89100 Collemiers
Dépôt légal à parution.

Sommaire

Vie communautaire

SIVOS	15
Centre de loisirs	16
École de musique	17

Vie sportive

Randonnées à Nailly	. 19
Club du chien nordique	. 19
Entente chasseurs et propriétaires	. 19

Focus sur l'histoire

Cérémonie du 11 novembre 2018	. 20
Hommage à Anne Mondémé	. 20

Vie autrefois

Les commerces dans les années 39-45
1914-1918,
Nailly dans la Première Guerre Mondiale 2





L'année 2018 s'est donc refermée avec, pour chacun d'entre nous, ses joies, ses peines, ses espérances...

Malgré la baisse de plus en plus sensible des dotations de l'Etat, nous avons inscrit au budget des travaux tels que :

- Voirie communale : rue des Chollets, route des Chollets, route des Charmeaux, route de l'Ancienne Gare
- Bâtiments communaux : changement des chaudières de la Mairie et de la Salle Polyvalente
- Ecole : réfection du bureau de la directrice
- Salle Polyvalente : rénovation des peintures (réalisée en Janvier 2019)
- Eclairage public : 3è tranche des travaux et pose d'une borne de recharge électrique. En ce qui concerne les travaux prévus pour l'année 2019, nous sommes en attente de devis.

Ce qui est sûr, et cela va en contenter certains, c'est que la rue de la Vallée aux Ladres est programmée. Un bureau d'études va être retenu pour chiffrer et suivre ces travaux.

Nous allons également poursuivre les travaux de rénovation du réseau d'électrification sur le bourg et les hameaux.

La rénovation des peintures de l'école est prévue (rien n'a été fait depuis plus de 25 ans).

En cette fin d'année nous avons eu la surprise d'être informés qu'une grande partie de Nailly peut avoir accès au Très Haut Débit via le réseau hertzien R.Cube développé par la Région. Vous trouverez un petit encart consacré à ce sujet page 9.

Comme tous les 5 ans, le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Par avance nous vous remercions de votre participation et du bon accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter beaucoup de bonheur, de réussite ainsi qu'une belle et heureuse année 2019.

Le Maire, Florence BARDOT

Nailly Vie municipale



Merci aux membres de la commission fleurissement et aux employés communaux





Nailly Vie municipale



≥ 50 grande rue

(C) 03 86 97 04 73

mairie@nailly.com

www.nailly.com

Fax: 03 86 97 05 81

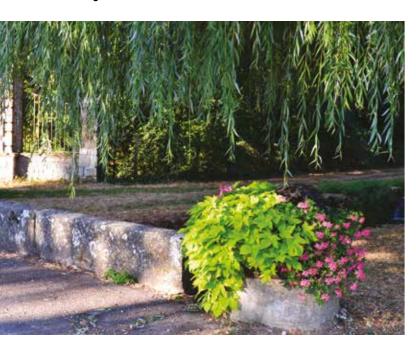
89100 Nailly

Le fleurissement de la commune

Le fleurissement de la commune en 2018 nous a permis d'obtenir le deuxième prix au concours départemental de l'Yonne (commune de 1000 à 2000 habitants).

Nous vous rappelons que la commission départementale regarde lors de sa visite la propreté, la créativité, l'originalité et bien sûr le fleurissement de la commune.

Nous tenons à remercier les membres de la commission de fleurissement, les administrés et les employés communaux pour leur contribution à maintenir l'image attractive de notre village.







Le conseil municipal

FLORENCE BARDOT,

Maire, déléguée communautaire, Secrétaire du Bureau Communautaire

- Guy DUFRESNE, 1^{er} adjoint,
 Président de la Commission Bâtiment,
 Président du Syndicat des transports scolaires
- Patrice MAISON, 2º adjoint,
 Président de la Commission Voirie,
 Délégué communautaire,
 Membre du bureau du Syndicat des eaux
- Nelly JUDAS, 3^e adjointe
 Présidente de la Commission Fêtes et Cérémonies

Les conseillers

- Hélène BONTEMS
- Jean-Michel COACHE
- Jean-Luc GARCIA
- Catherine GOUTELARD, Présidente du SIVOS
- Cédric MONTAGNE, Président de la Commission Communication et de la Commission Sport et Loisirs
- Corinne MOUROUX, Déléguée communautaire
- Michèle OGER
- Pascal REGNARD, Président de la Commission Fleurissement
- Sylvie TELLIER

Permanences

	Secrétariat		Maire et adjoints
Lundi	Fermé	Fermé	-
Mardi	9h - 11h30	14h - 19h	16h - 19h
Mercredi	Fermé	14h - 17h*	-
Jeudi	Fermé	14h - 18h	17h - 18h
Vendredi	9h - 11h30	14h - 17h	-

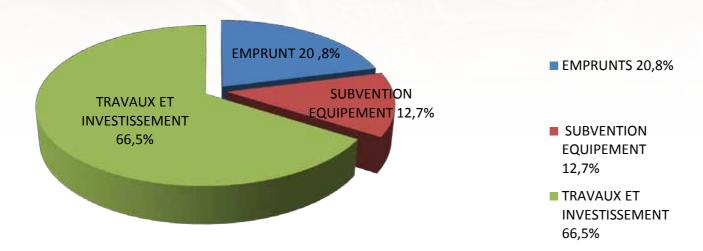
* Fermé en juillet et août Affaires sociales sur rendez-vous • Secrétaire générale : Mme Véronique GODON

Secrétaire, accueil : Mme Chrystelle COLLOT

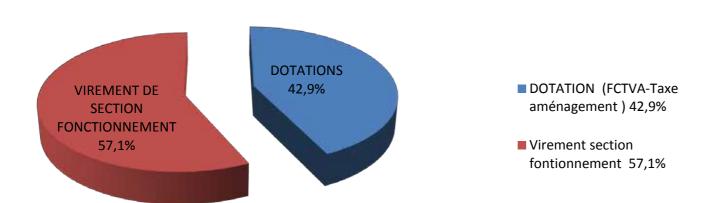
4 - Infos 2019 Infos 2019 - 5

Compte administratif 2018 (arrêté à la date du 1er décembre 2018)

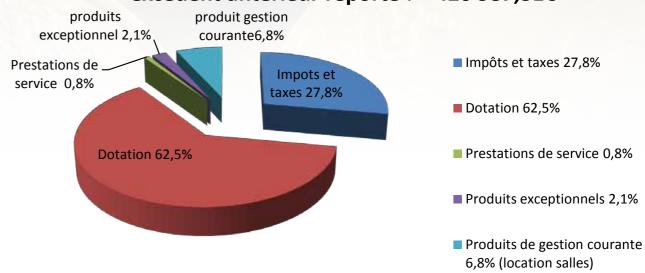
DEPENSES INVESTISSEMENT: 164 263,61€



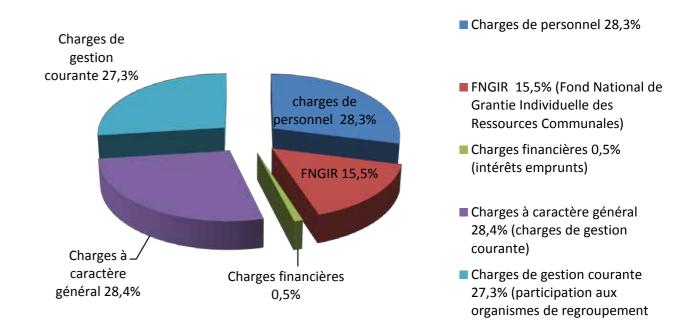
RECETTES INVESTISSEMENT: 418 294,29€



RECETTES DE FONTIONNEMENT : 350 610,38€ + excédent antérieur reporté : = 426 987,31€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 719 001,81€



Etat civil

à partir du 13 novembre 2017 et arrêté au 30 novembre 2018

Naissances

Naissai ices	
MULLER Tom	15/11/2017
DUJEU Stan	25/12/2017
CHEVANCE Loona	26/12/2017
FONTAINE Nathan	14/01/2018
FOUQUIN Andréa	17/01/2018
CHURAKOWSKYI Leeloo	31/01/2018
ENGEL Victor	24/03/2018
LEFEIVRE TRONQUIT Mayeline	26/03/2018
BONNIN Satine	11/04/2018
HOUMADA Lou	27/05/2018
PANAGET Philomène	08/06/2018
GLOREL Giulia	01/08/2018
CONTESENNE Keven	12/08/2018
BOULAY Liam	15/08/2018
CHEMIN Nathéo	07/09/2018
GEORGE Lina	19/09/2018
JEUILLY Lyvio	19/09/2018
 LÉPAGNOL VENDÔME Théa 	24/09/2018
COSSET Sweyn	09/10/2018
ERRIF MILACHON Hannah	30/11/2018

Mariages

RAYNAUD Damien et LAUSIN Audrey	09/06/2018
RETEGUI Nicolas et VENDRICH Mélanie	16/06/2018
 LÉONARD Guillaume et BARON Olivia 	23/06/2018
GRÉMY Romain et MEUNIER Fiona	21/07/2018
SYDA Alan et JAGO Lise	28/07/2018
 AFONSO Marco-Antonio et BOUDEUX Marjorie 	03/11/2018

Pacs

 SIMECSEK Jonathan et NEUVILLE Gwendoline 	12/12/2017
ROLÉ Frédéric et GAC Sabrina	21/12/2017
TRONQUIT Alexandre et LEFEIVRE Chloé	06/04/2018
GLOREL Michaël et MAKAROF Nancy	29/06/2018
PANAGET Matthieu et MILACHON Elodie	13/11/2018

Décès

FROT Robert	23/12/2017
 MOLLARD Gaston 	03/02/2018
 GENTIL veuve LAROCHE Jeannine 	09/05/2018
HASSAN Jacques	16/06/2018
REUTSCHI épouse GORWITZ Ruth	22/06/2018
LHOMME Pierre	03/09/2018
 RÉHAUME Raymond 	12/09/2018
 DUFOSSEZ Geneviève 	26/10/2018
 MILACHON Daniel 	19/11/2018
HUET veuve MAILLOT Marie	22/11/2018

Numéros utiles

SAMU : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Secours (n° européen) : 112

Gendarmerie Saint-Valérien : 03 86 88 60 17 Centre hospitalier de Sens : 03 86 86 15 15

EDF: 08 10 33 30 89 GDF: 08 10 43 30 89 SAUR (service clientèle): 08 10 01 50 16

Communauté de communes du Gâtinais : 03 86 97 71 94

Sous-Préfecture de Sens : 03 86 83 95 20 Centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48

SIVOS: **03 86 97 08 27** Ecole de Nailly: **03 86 97 06 29**

Syndicat des transports scolaires : 03 86 97 04 73

Météo Yonne: 08 92 68 00 89



Le numérique à Nailly



La commune de Nailly (sauf le Puits de Gy et le Vau) bénéficie depuis peu d'un service « triple play » avec internet à 30 Mbit/s pour environ 30€ par mois ainsi que le téléphone et la télévision.

Nous sommes couverts en tout ou partie par le Très Haut Débit (THD) via le réseau radio hertzien R Cube développé par la Région. La possibilité d'accès à ce THD par les habitants doit impérativement et systématiquement être vérifiée via l'outil dédié sur les sites internet des fournisseurs d'accès du réseau.

Pour profiter de cette offre et vérifier que vous êtes éligibles, il vous suffit de contacter les fournisseurs d'accès suivants :

ALSATIS: www.alsatis.com
Franck RUARD
© 07 78 41 85 63

Email: franck.ruard@alsatis.com

NORDNET:

https://www.nordnet.com/connexion-internet/internet-radio

© 3420

OZONE : www.ozone.net Sébastien DUCOTTE © 09 73 01 10 00

Email: sducotte@corp.ozone.net

En ce qui concerne les professionnels

Ils peuvent aussi bénéficier du Très Haut Débit. Ils ont, pour leur part, des offres de liaisons spécialisées

(de 10 à 100 Mbit/s symétriques) proposées par plusieurs fournisseurs d'accès qui sont les suivants :

ADISTA:

Bastien Michaud

© 03 57 54 56 03

Email : bichaud@adista.fr

NETALIS:

Nicolas GUILLAUME © 06 15 59 22 37 Email : ngl@netalis.fr

TRINAPS:

Grégory JOCKERS © 03 39 03 40 44

 ${\bf Email: Gregory. Jockers@trinaps.com}$

Pour en savoir plus : www.rcubethd.fr

8 - Infos 2019 Infos 2019 - 9

Nailly Vie municipale







Renseignements auprès de la mairie,
© 03 86 97 04 73

Savoir vivre ensemble à Nailly

Participation citoyenne

La signature de la participation citoyenne avec les représentants de l'Etat, M. le Sous-Préfet M. le Commandant de gendarmerie et Mme le Maire a eu lieu le 10 juillet dernier en présence des membres du Conseil Municipal et des référents.



Borne de recharge pour les voitures électriques

La borne de recharge pour véhicule électrique a été mise en service le 1^{er} septembre 2018. Elle se situe sur le parking entre les deux salles des fêtes.

Cette borne de recharge normale est équipée avec 2 points de charge.

Nuisances sonores

L'utilisation de tondeuses, tronçonneuses, perceuses et autres matériels à moteur n'est possible que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les chiens de 1ère et 2e catégorie dits "Dangereux"

La loi du 20 Juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Les chiens de catégorie 1 et 2 (à titre d'exemple : PittBuls, Américan Staffordshire Terrier, Rottweiller...) font obligatoirement l'objet d'une déclaration en Mairie.

La mairie vous renseignera sur les documents à fournir pour l'obtention du permis de détention.

Déjections canines

Une déjection canine au beau milieu d'un trottoir ! ... devant une porte !... de quoi mettre de mauvaise humeur promeneurs et habitants.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas lieu de mécontentement.

Ramasser les déjections n'est pas si compliqué : il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et un petit sac.

Petit rappel sur le droit de passage

Le droit de passage est une servitude. La servitude est rattachée à la propriété et non au propriétaire.

Une servitude conventionnelle, comme son nom l'indique, résulte d'un accord entre propriétaires :

Les signataires sont liés par une convention et ne peuvent revenir dessus unilatéralement.

Une servitude est réputée perpétuelle..

Syndicat mixte de la fourrière du Sénonais

Si vous trouvez un animal, contactez la mairie, © 03 86 97 04 73

Le Syndicat Mixte, implanté au hameau « Les Chollets », a été créé en 1996. Il est composé de 145 communes adhérentes dont une Communauté de Communes et deux Communes Nouvelles.

Le rôle de la Fourrière est d'aller chercher et de recueillir les chiens errants et divagants. Environ 290 chiens sont recueillis chaque année.

Depuis 2017, nous accueillons désormais les chats libres (errants) qui sont en détresse absolue.

Quel est le devenir du chien et du chat?

- Si l'animal est identifié, son propriétaire est contacté.
- Dans le cas contraire et passé le délai légal de 8 jours ouvrés, l'animal est confié à une association en vue d'une adoption,
- L'euthanasie n'est pratiquée qu'en cas de maladie ou blessure grave ainsi qu'à la demande expresse d'une autorité en cas de dangerosité du chien.

Fonctionnement

Chaque commune adhérente paie une participation annuelle de 0.83 € par habitant (tarif pour 2018).

Depuis le 18 juillet 2016, sont élus M. Poiblanc Gilles-Maxime, Président et Maire de Verlin, Mme Bardot Florence, 1ère Vice-Présidente et Maire de Nailly, Mme Flizot Micheline, 2e Vice-Présidente et conseillère municipale à Paron et Mme Sarrazin Josiane, 3e Vice-Présidente et conseillère municipale à Sens.

Réhabilitation du site

En 2017, nous avons créé 4 box pour accueillir les chats.

En 2018, nous avons continué les travaux de rénovation du bâtiment (installation d'un bardage en bac acier).

Tarifs des pensions

Pour le chien :

- 1ère journée : une prise en charge de 15 € + pension de 14 € soit 29 €.
- Ensuite 14 € par jour jusqu'au départ du chien.

Pour le chat :

- 1ère journée : une prise en charge de 15 € + pension 10 € soit 25 €,
- Ensuite 10 € par jour jusqu'au départ du chat.



Nailly Vie municipale





Bibliothèque municipale Ernest Potin

La bibliothèque propose des ouvrages de qualité à tous ceux, enfants ou adultes, grands lecteurs ou lecteurs occasionnels, public ou scolaire, qui prennent plaisir à s'aventurer dans les livres.

Son fonds propre (5 000 ouvrages jeunesse et adulte) est en constant renouvellement :

- grâce à des achats réguliers de livres neufs parmi les nouveautés du moment (90 par an) ;
- grâce aux échanges de plus en plus fréquents du fonds d'ouvrages prêtés (600 titres) par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY).

Tous les 15 jours une navette de la BDY vous apportent vos réservations

Pour réserver en ligne, il suffit de se connecter au site de la BDY : www. biblio.yonne.fr

Outre ses compétences habituelles, sur simple inscription, vous pouvez ainsi accéder de chez vous, chaque mois, à 3 films + 5 magazines + 5 BD + des livres numériques et de la musique en quantité illimitée.

Il suffit de se connecter au site de la médiathèque de l'Yonne : www.rayonnages.mediatheques.fr

L'entrée est libre, sans obligation d'emprunt, aux heures d'ouverture au public, y compris pendant les vacances scolaires.

Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h à 18h30
- vendredi de 16h à 18h









CETTE ANNÉE, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT Le recensement de la population, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement

Le recensement de population 2019

Il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

A quoi sert-il?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, condition de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal.

Après la collecte, l'INSEE procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats et les communique aux maires et au grand public.

Le recensement est un devoir civique. Il est rendu obligatoire par l'article 3 de la loi N°51-711 du 7 Juin 1951 et il est essentiel que chacun y participe.

L'agent recenseur est muni d'une carte tricolore officielle avec sa photo d'identité, signée par le maire, accréditant sa mission. de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui réclameraient de l'argent.

Vous pouvez également répondre au questionnaire en ligne sur le site : <u>www.le-recensement-et-moi.fr</u> et cliquer sur « accéder au questionnaire en ligne ».

Vos réponses restent strictement confidentielles conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



12 - Infos 2019 Infos 2019 - 13



isoconfortjpl@live.fr





03 86 83 02 57



BRICOMAN

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

















4 BOULEVARD DES VAUGUILLETTES - 89100 SENS OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI - DE 7H00 A 19H30



Vie communautaire

Nailly

Contact : secrétariat du SIVOS 03 86 97 08 27

Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)

Une année un peu plus sereine pour le SIVOS, avec un recentrage des moyens sur les activités habituelles (gestion des cantines, du personnel et équipement matériel des écoles).

Effectifs et gestion des cantines

192 enfants fréquentent aujourd'hui les écoles de Courtois et de Nailly. Ce chiffre est stable depuis quelques années. La réouverture de la classe du CP à l'école de Courtois a permis d'équilibrer la répartition des enfants entre les deux sites.

L'organisation des cantines a cependant due être revue, pour pouvoir accueillir des enfants toujours plus nombreux à profiter de ce service. La capacité maximale des locaux étant parfois atteinte, des solutions de double service sont alors appliquées.

Charte de l'ATSEM

Une charte de l'ATSEM a été rédigée cette année par le SIVOS, et mise en place après consultation des différents partenaires (enseignants, Education nationale, etc ...)

Finances et investissements

Cette année a également nécessité de se serrer la ceinture, après 3 années d'organisation forcée des NAP qui ont épuisé les ressources financières. Des économies ont été réalisées, avec la contribution de tous (du personnel aux enseignantes, en passant pas les achats de petits matériels).

En contrepartie de ces efforts budgétaires importants, un projet a été finalisé : l'équipement des classes élémentaires en matériel de vidéoprojection. Ce dossier, initié par les enseignantes d'élémentaire il y a déjà plus de 4 ans, n'avait pu aboutir plus tôt à cause de l'impact financier des NAP. Mais la décision a

été prise par les 2 communes de le réaliser sans plus attendre afin de fournir à nos enfants des moyens techniques dignes de notre époque numérique. Ces vidéoprojecteurs ont été fixés rapidement par les 2 communes, dans les 5 classes élémentaires (du CP au CM2).

Kermesse

La kermesse organisée cette année à Courtois nous a permis de passer une très bonne soirée, sous le soleil. Des nouveaux jeux et animations ont fait le bonheur de nombreux enfants et parents.

L'organisation conjointe du SIVOS et de l'Ecole Buissonnière s'est avérée une fois de plus très efficace, et de nombreux parents d'élèves et bénévoles ont permis de tenir les stands de ieux et la restauration.

Le corps enseignant a également participé, avec notamment une exposition et un atelier créatif de l'école de Nailly.

Grâce aux dons des commerçants et des sponsors que nous remercions chaleureusement, la tombola était très fournie et proposait même en gros lots un scooter et un salon de jardin!

Hélas, cette année l'école de Courtois n'a pas pu présenter son traditionnel spectacle qui habituellement démarrait la soirée. Plusieurs enseignants étant indisponibles ce soir-là.

Les bénéfices de cette kermesse sont reversés entre les 2 écoles et l'association de parents d'élèves l'Ecole Buissonnière. Chaque école pourra utiliser sa part pour des sorties et voyages scolaires.

Nailly Vie communautaire







Nailly Vie communautaire



Contact:

© 03 86 97 53 42

© 03 86 97 42 21

© 07 61 84 42 21

Centres de loisirs de la Communauté de communes

Gâti'Vac et l'Accueil Jeunes ouvrent leurs portes pendant toutes les vacances scolaires, excepté à Noël.

Ils sont destinés à tous les enfants et jeunes qui désirent pratiquer de nombreuses activités ludiques et conviviales.

Gâti'Vac 3 / 12 ans

Les activités proposées s'organisent autour de trois axes : les activités hebdomadaires, les sorties et les camps (pendant l'été).

Les activités hebdomadaires

Le matin, les animateurs proposent quotidiennement des activités différentes (manuelles, sportives, artistiques, culturelles, d'expression...). Les enfants s'inscrivent selon leur choix.

Les après-midis, les animations sont suivies sur la semaine, sous forme de « mini-stages », afin de pouvoir approfondir le contenu des différents thèmes abordés. Ces « mini-stages » peuvent être délocalisés vers des prestataires des environs ou animés par des intervenants extérieurs.

Le choix des « mini-stages » par les enfants se font lors des inscriptions formalisées au bureau.

Les temps forts

Une fois par semaine ces temps forts sont dévoués à une activité exceptionnelle pour tous, sous forme de sortie ou de journée à thème avec intervenant.

Les camps

Les primaires se voient proposer deux camps sur les vacances d'été.

Accueil Jeunes (12 / 17 ans)

Sur les mêmes périodes, des activités en direction des adolescents sont mises en place sous forme de journées à thème ou de camps. Elles permettront aux jeunes de découvrir des activités exceptionnelles comme la moto, l'accrobranche, le canoë, mais aussi de se retrouver pour des moments conviviaux autour de soirées jeux vidéo ou poker.

Les inscriptions aux centres de loisirs ont lieu environ 3 semaines avant chaque période de vacances scolaires

N'hésitez pas à venir vous renseigner

- Communauté de Communes du Gâtinais, 6 rue Danton, 89690 Cheroy.
- ②: laurentpostigo@gatinais-bourgogne.fr helenecasado@gatinais-bourgogne.fr

Ecole de musique et de théâtre du Gâtinais

Contact : ecoledemusiquedu gatinais@gmail.com

L'Ecole de Musique du Gâtinais, située dans la zone d'activités de la Bigaserie à Villeroy, a repris les cours le 17 septembre.

155 élèves sont inscrits pour l'année 2018-2019 et treize professeurs enseignent au sein de l'école.

Sont enseignés le piano, le violon, la guitare classique et la guitare électrique, la clarinette, la flûte traversière, le saxophone, le trombone et le tuba, le cor d'harmonie, la trompette ainsi que les percussions.

Le cursus comprend : un cours individuel d'instrument, un cours de formation musicale et un cours de pratique collective (orchestre ou atelier musique actuelle). Pour ce qui concerne la pratique collective, elle débute à partir de la deuxième ou troisième année selon l'appréciation du professeur.

L'Ecole de Musique du Gâtinais accueille les enfants dès le plus jeune âge.

L'inscription en éveil musical se fait à partir de 4 ans.

A 5 ans, nous accueillons les enfants en atelier découverte. Tout au long de l'année, ils apprennent à connaître les instruments qui seront à leur disposition, l'année suivante.

L'Ecole de Musique accueille également les adultes.

L'Ecole de Musique du Gâtinais c'est également l'apprentissage du théâtre. Les cours sont proposés aux enfants âgés de 8 à 11 ans pour un premier groupe et à partir de 11 ans pour un second groupe.

En juin, une « porte ouverte » est organisée pour faire découvrir notre école et nos professeurs. Les inscriptions peuvent se faire dès cette journée. Parallèlement à l'Ecole de Musique du Gâtinais, une association « Les Artistes en Herbe du Gâtinais » a été créée par les parents d'élèves.

Cette association permet ainsi de faciliter l'achat groupé de partitions, la location d'instruments de musique. Elle organise des moments conviviaux pour les enfants et des sorties. La visite de la philharmonie de Paris est prévue au printemps 2019.

A partir de janvier 2019, un atelier jazz s'ouvre à l'Ecole de musique. A travers la pratique du jazz, vous aborderez les techniques d'improvisation et par l'écoute et l'analyse des standards, vous découvrirez l'histoire du jazz.

L'atelier aura lieu les jeudis de 19h45 à 20h45 avec Aubérie Dimpre aux jours suivants :

- les 10, 17, 24 et 31 janvier
- · les 7 et 14 février
- les 7, 14, 21 et 28 mars
- le 4 avril
- · les 2, 16 et 30 mai
- les 13 et 27 juin

Tarifs de l'atelier : enfants 104 € et adultes 135 €.

Les cours auront lieu à la Salle de musique de Saint-Valérien, 2 Allée de Bourgogne (à côté du Collège).

Inscription par mail à l'école de musique.





NORD-EST

TRAVAUX ROUTIERS - VRD
ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE
TRAVAUX PARTICULIERS

Agence YONNE 48, chemin des Ruelles 89380 APPOIGNY

Tél.: 03 86 53 59 50 - Télécopie: 03 86 53 59 51

yonne@colas-ne,com

Secteur de SENS Chemin des Grèves - ZA Les Grèves 3 89100 MALAY LE GRAND Tél.: 03 86 87 69 25 - Télécopie: 03 86 87 69 34 Spc.

Randonnées à Nailly

Les amis randonneurs de Nailly vous accueilleront les premier et troisième jeudis de chaque mois, à 13h45 devant la salle des fêtes, pour des sorties de 3 heures environ (entre 10 et 12 kilomètres). Convivialité garantie.

Club du chien nordique

Nous avons, de nouveau, participé au marché de Noël le 9 décembre 2018.

Malgré le temps très maussade, une dizaine d'enfants a effectué des baptêmes tractés par nos huskys. Ils étaient ravis.

Au moment du goûter, le Père Noël, conduit par nos nordiques, est arrivé avec beaucoup de friandises.

Nous remercions les membres de Nailly en scène pour leur accueil chaleureux.

Entente des chasseurs et propriétaires de Nailly

Contact : Daniel © 06 88 35 69 64

Nailly





Contact :
Philippe Michaut
© 06 01 13 05 57
Michel Morel
© 06 07 60 81 99







Cérémonie du 11 novembre 2018

Le 11 novembre a eu lieu la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918 marquant la fin des combats de la 1^{ère} guerre mondiale.

Un nombre important de Naillytons et Naillytones étaient présent(e)s et la participation des enfants de l'école Marie Navarre a donné une signification encore plus touchante à cette cérémonie. Un grand merci aux institutrices.

Grâce à leur implication, une trentaine d'enfants a entonné la Marseillaise et une chanson émouvante de Jacques Higelin.



ommage à Anne Mondémé

Suite à l'article paru dans le bulletin municipal 2018, nous avons planté le 1er décembre, un arbre (Amelanchier Canedensis) pour Anne Mondémé, née Lombart. Madame le Maire, des élus, des membres des commissions et des habitants se sont réunis pour replacer Anne dans notre mémoire collective. Guillotinée le 10 décembre 1817 sur la place devant la cathédrale à Sens après un procès expéditif et à charge, Anne fut jetée à la fosse commune, sans sépulture.

Du jour au lendemain, Anne a disparu pour devenir plus que transparente, elle est devenue invisible, sans trace ni mémoire.

201 ans après, celle qui s'est vue coupée la tête, a retrouvé des racines, ses racines bien plantées dans le sol de notre commune. Un arbre la représentera, un arbre fruitier planté près du lavoir communal, qui permettra aux passants de manger quelques fruits à la saison venue

Nous avons vécu ensemble un moment fort et émouvant afin de l'accueillir de nouveau parmi nous. Nous nous sommes ensuite réunis autour d'un verre pour parler d'Anne et de la commune de Nailly à cette époque. Un beau moment d'écoute, d'échanges et de partage

es commerces dans les années 1938-1945

Grand merci à cette administrée pour ces souvenirs, nous faisant revivre cette période avec humour et nostalgie

Nailly

Grande Rue

A l'entrée du pays on pouvait trouver un café tenu par M. Quene. Bar-tabac la semaine il était peu fréquenté mais le samedi et le dimanche on entendait les éclats de voix des joueurs de « coinchée ». Attenant au bar se trouvait la forge. On pouvait s'y attarder pour regarder ferrer les chevaux.

En face au 38, M. Lefort dit « Galichat » fabriquait des tonneaux non seulement pour encuver le vin et le cidre du pays mais aussi les grands crus du bordelais.

Au 58, Berthe Duffaut tenait une épicerie. En haut des marches, devant les fenêtres, trônaient des bocaux très colorés par les bonbons (violettes, coquelicots et citron).

En face pendant quelques années s'est ouvert les « économats », commerces sans grand succès car les gérants étaient étrangers au village. On trouvait un sabotier (au 43) qui, vu la pénurie de souliers pendant l'occupation, nous chaussa de sabots et de galoches.

La boulangerie, au 40, était tenu par Mme Beaucé qui vendait plus de gros pains de 4 livres que de baguettes. Au gros pain elle ajoutait, à la pesée pour faire le poids une petite tranche de pain qui bien souvent était mangé avant d'arriver à la maison. Nous pouvions avoir aussi du chocolat à la barre.

A gauche, en descendant les marches, il y avait une salle où les messieurs s'attardaient pour prendre l'apéritif.

On arrivait ensuite à la pompe à essence tenue par Mme Gangnier (plus connue sous le nom de la « Rustique »). Son épicerie offrait quelques paquets de pâtes, de café, de sucre. Elle possédait également le seul poste téléphonique et une buvette. Son mari (Carcasse) avait un atelier de mécanique, où il n'effectuait que quelques réparations de vélos. Dans ce « garage », il n'y avait que sa vieille voiture dénommée « rosalie ».

Rue Haut

Je me souviens avoir été, avec la classe, voir M. Girard, charron, fabriquer une roue de charrette.

Au coin de la rue de Paris, M. Lefort le tonnelier, faisait office de barbier et de coiffeur. Son salon se bornait à deux bancs, un lavabo et un broc d'eau car il n'y avait pas l'eau courante. Le samedi et le dimanche matin, les messieurs défilaient et surtout échangeaient les nouvelles du pays. Pour les femmes c'était dans la vacherie de Mme Dubé que circulaient les potins.

Au 7, M. Courcy dit « Chaudron », allait avec son alambic, bouillir de maisons en maisons, les marcs de raisins, de pommes, et prunes pour faire de la goutte, alcool du pays.

Rue du Puits de Gy

M. Jaillat, ébéniste, menuisier, vitrier faisait office de pompes funèbres. Sa femme Hélène était infirmière : piqûres et premiers soins. Factrice occasionnelle, elle distribuait le courrier jusque dans certains hameaux.

Au 7 rue de Bois le Roi : M. Bridier apiculteur vendait son miel.

Une fois par semaine, le boucher M. Panetier et le charcutier M. Lafolie venaient de Sens vendre viandes et charcuteries.

Les numéros des rues sont mis à titre indicatif car à cette époque il n'y avait pas de numéro. Tout le monde se connaissait

Nailly Vie autrefois





1914-1918

ailly dans la Première Guerre Mondiale

1918 a été l'année de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre, 1919 sera celle du Traité de paix de Versailles (28 juin 1919) qui formalisait la paix entre les belligérants.

La commission communication, souhaitant rendre un hommage aux enfants de Nailly, Morts pour la France, vous propose la liste de ceux-ci. Le bulletin municipal 2004 de Nailly énumérait déjà ces morts, mais depuis, de nouvelles informations et des renseignements complémentaires ont été mis en ligne, à la disposition de tous (fiches individuelles, livre d'or communal, etc.)

La liste actualisée tient compte :

- du respect de l'ordre alphabétique,
- de l'orthographe exacte des noms (ê remplacé par es sur le monument certainement pour des raisons de gravure),
- de correction d'erreurs ou d'omissions,
- de l'ajout d'annotations explicatives et de questions.

BACHOT Maurice, Édouard

Né le 6 septembre 1882 à Nailly (Yonne). Soldat infirmier à la 5^è section d'infirmiers militaires. Décédé le 11 mars 1915, d'une maladie non imputable au service*, à l'hôpital central des contagieux de Bar-le-Duc (Meuse).

* Donc en principe «non Mort pour la France», ce qui a certainement paru injuste à ses contemporains.

BICHE Paul

Né le 13 mai 1894 à Nailly (Yonne). Soldat de 2è classe au 27è Régiment de Dragons. Tué à l'ennemi le 30 août 1914 à Maucourt (Somme).

BICHE Philias

Né le 26 février 1884 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 96^è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 9 octobre 1914 à Tahure (Marne).





BILLET Georges, Martin

Né le 6 juin 1895 à Fleurigny-sur-Oreuse (Yonne). Soldat de 2^è classe au 10^è Régiment d'Infanterie. Mort de maladie contractée au service le 25 mai 1916 à Nailly (Yonne).

HAUVET André

Né le 9 novembre 1897 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^e classe au 113^e Régiment d'Infanterie. Mort de blessures de guerre le 14 avril 1917 à l'hôpital d'évacuation (HOE) de Montigny-sur-Vesle (Marne).

LAISSIAU Léon, Edouard, Jules

Né le 16 janvier 1889 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 360^è Régiment d'Infanterie. Mort de blessures de guerre entre le 25 août 1914 et le 11 novembre 1914, ambulance 1-68 à Réméreville (Meurthe et Moselle).

LEBRUN Emile

Né le 9 avril 1879 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 289^è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 23 juin 1915 à Souchez (Pas-de-Calais).

LEFORT Gaston

Né le 14 septembre 1894 à Nailly (Yonne). Soldat de 2è classe au 132è Régiment d'Infanterie, versé au 150è RI. Tué à l'ennemi le 16 avril 1917 à Bray-en-Laonnois au Bois de la Bovette à Moussy (Aisne)*.

*Offensive du Chemin des Dames, printemps 1917

LEPÊME Auguste

Né le 2 février 1885 à Villemanoche (Yonne). Soldat de 2è classe au 412è Régiment d'Infanterie. Mort de blessures de guerre le 18 septembre 1918 à l'hospice mixte de Saint-Brieuc (Côtes du Nord).

LEPÊME Emile

Né le 12 janvier 1887 à Villemanoche (Yonne). Soldat de 2^è classe au 4^è Bataillon de chasseurs à pied. Tué à l'ennemi le 25 septembre 1914 à Cappy (Somme).

LEROY Marcel, Armand

Né le 26 juin 1895 à Nailly (Yonne). Soldat de 2è classe au 107è Bataillon de chasseurs à pied, 4è compagnie. Tué à l'ennemi le 28 septembre 1918 à Saint Hilaire Souain (Marne).

LOMBARD Eugène, Clément

Né le 3 janvier 1882 à Nailly (Yonne). Soldat territorial au 33^è Régiment d'Infanterie. Mort le 8 décembre 1917 de maladie en service (congestion pulmonaire double myocardite chimique) à l'Hôpital temporaire n° 31 de Sens (Yonne)*.

* anc ien séminaire 137 Grande Rue, 250 lits, fonctionna du 26/08/1914 au 30/09/1919.

MILACHON Philippe Auguste

Né le 11 janvier 1885. Pas de fiche trouvée. Mort le 11 septembre 1915.



NEZONDET Marcel, Edme, Henri

Né le 7 janvier 1898 à Saint Valérien (Yonne). Canonnier au 83^è Régiment d'artillerie lourde. Mort le 12 août 1917 à Saint Mandé (Seine) de méningite tuberculeuse.

PAUL Emile*

Né le 16 juin 1885 à Charenton (Seine). Soldat de 2^è classe au 13^è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 26 octobre 1914 au Bois Brûlé, forêt d'Apremont (Meuse).

* PAUL Émile, 8^è corps d'armée, 16^è division d'infanterie, 32^è brigade, 13^è régiment d'infanterie, 4^è compagnie, matricule 017460, né le 16 juin 1885 à Charenton sur Seine, n'est donc pas né à Nailly, il n'habitait pas à Nailly mais à Lucenay-lès-Aix (Nièvre) et résidait à Villebougis (Yonne) et est mort à Apremont (Meuse), néanmoins il figure sur le monument aux Morts de Nailly, pourquoi ?

RENARD Lucien, Alphonse

Né le 12 février 1889 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 360^è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 25 août 1914 à Hoeville (Meurthe et Moselle).

ROGER Léon Louis

Né le 14 janvier 1892 à Nailly (Yonne). Canonnier de 1ère classe servant au 107è Régiment d'artillerie lourde, 12è batterie. Mort de blessures de guerre le 21 avril 1917 à l'hôpital d'évacuation de Prouilly (Marne).

TESSON René Joseph

Né le 19 mars 1895 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 26^è Régiment d'Infanterie, 5è compagnie. Tué à l'ennemi le 24 juin 1915 à Neuville Saint-Vaast (Pas-de-Calais).

TOURLIER Marcel Eugène

Né le 2 septembre 1893 à Nailly (Yonne). Soldat de 2è classe au 31è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 6 septembre 1914 à Villers-aux-Vents (Meuse).

TOURLIER Marius, Arthur

Né le 26 octobre 1895 à Nailly (Yonne). Caporal au 26^è Régiment d'Infanterie. Mort de blessures de guerre le 19 mars 1918 dans l'ambulance 7/20 à Verdun (Meuse).

VERGER René, Ernest

Né le 1^{er} août 1887 à Nailly (Yonne). Soldat de 1^{ère} classe au 353^è Régiment d'Infanterie. Mort de blessures de guerre le 17 janvier 1915 à l'hôpital militaire de Toul (Meurthe et Moselle).

VERRIER Edmond. Léon

Né le 17 novembre 1888 à Nailly (Yonne). Sergent au 89^è Régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi le 5 août 1918 à Hourges (Marne).

VERRIER Gaston

Né le 17 août 1885 à Nailly (Yonne). Soldat de 2^è classe au 4^è Bataillon de chasseurs à pied. Tué à l'ennemi le 25 septembre 1914 à Chuignes (Somme).

Il existe une fiche individuelle au nom de **CHAUSSET Denis**, né le 24 novembre 1889 à Nailly (Yonne), soldat au 43^è Régiment d'Infanterie, Mort pour la France de maladie contractée au service, le 29 décembre 1918 à l'hôpital bénévole 131 bis à Marseille (Bouches-du-Rhône). Il figure dans le livre d'or de la commune mais ni sur le monument aux Morts ni dans les documents d'état civil. L'inscription manuscrite de la fiche montre les mots « Nailly » (2 fois) surchargés. Y a-t-il eu confusion sur la commune ?

Le coquelicot

Pendant la Grande Guerre, un phénomène étrange fut observé, le même d'ailleurs que celui observé cent ans plus tôt durant les guerres napoléoniennes. Sur les terres dévastées par les tirs d'obus, le long des tranchées et près des champs de bataille, fleurissait une fleur rouge sang, le coquelicot.

Rien d'anormal à cela : «Pour germer, la graine du coquelicot n'a que très peu d'exigences : elle a avant tout besoin d'une terre remuée et calcaire. De grande longévité, elle résiste bien au manque d'eau et à l'enfouissement, et peut donc rester dans le sol de longues années. Puis, dès que la terre est remuée et mise à nu, elle se met à germer. C'est ce qui explique aussi qu'elle se mit à pousser sur les terres dévastées par les obus et tranchées des combats de la première guerre mondiale...», écrit Isabelle Masson-Loodts, journaliste et spécialiste de la Grande Guerre, sur son site Paysages en Bataille.

Dans les pays du Commonwealth (Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande...), le coquelicot va dès lors être associé au souvenir des combattants, et tout spécialement des soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, la tradition anglo-saxonne de porter en boutonnière un coquelicot de papier en souvenir de la Grande Guerre, s'universalise.

Réf · www rthf he

Quelques chiffres

52%

des jeunes français nés en 1894 et donc âgés de 20 ans en 1914 ont disparu à l'issue du conflit.

600 à 650

fusillés pour l'exemple dans l'armée française.

300 000

gueules cassées en Europe dont 15 000 en France.

3 millions

d'hectares déclarés impropres à l'agriculture en France.

1,4 millions de Français morts ou disparus

sur 9,5 millions (bilan humain).

1 milliard

d'obus tirés par les belligérants durant les 4 années de conflit.

1 million et +

de chevaux et mulets tués pendant la Grande Guerre.

Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière, Accrochant follement aux herbes des haillons D'argent; où le soleil, de la montagne fière, Luit: c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue, Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu, Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue, Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme Sourirait un enfant malade, il fait un somme : Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ; Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine, Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud





Devis Gratuit



Transport



errassement :

- Assainissement neuf et mise aux normes - Démolition
- Aménagement extérieur - Location d'engins avec chauffeurs









Vente de matériaux pour Professionnels et particuliers :

- Sables - Terre végétale - Gravillons
- Sablons - Enrobé à chaud - Remblais
- Calcaires - Béton concassé

Transport de vrac : - Sables - Cailloux - Enrobés - Terres - Céréales

Zone de la fosse à la Vernière 89100 Nailly Tél : 06.17.90.51.48 immy.bidet@orange.fr



Correspondance :

17, rue de Bruneau Les Chollets F – 89 100 NAILLY Tél. : +33.(0)6.85.40.72.85

Fax: +33.(0)9.70.61.30.94 e-mail: masterwood@wanadoo.fr www.masterwood-bontems.com



LE BOIS EST MAÎTRE DE PERE EN FILS DEPUIS 1760

ACHAT / VENTE DE BOIS EN GRUMES, BORD DE ROUTE, DE FORÊTS, CONSEIL ET GESTION.



A ssociation Gâtinais en Bourgogne d'aide à domicile

Nailly Vie associative

• Antenne Chéroy : 27 Place du Général de Gaulle 89690 CHEROY © 03 86 97 72 22 antenne-cheroy@ unagatinais.fr

• Antenne SENS :
63 Boulevard
de Verdun
89100 SENS
© 03 86 65 70 00
antenne-sens@
unagatinais.fr

Tout le monde peut faire appel à l'UNA Gâtinais en Bourgogne

- Vous êtes souffrant,
- · Vous devenez dépendant,
- · Vous êtes isolé, et vous n'osez plus conduire,
- Vous allez sortir d'hospitalisation,
- · Vous souhaitez de l'aide pour l'entretien de la maison
- Vous avez besoin d'accompagnement dans les tâches administratives.

Un personnel formé et qualifié

83 salariées dont :

- · 2 responsables de secteur
- 5 salariées administratives
- 42 agents à domicile
- 19 employées à domicile titulaires du diplôme d'assistante de vie aux familles
- 13 auxiliaires de vie sociale titulaires du DEAVS
- 1 porteur de repas à domicile
- 1 employé toute main
- 681 personnes aidées dans nos 16 villages et sur le secteur de Sens (Nailly, Paron, Maillot, Saint-Martin-du Tertre, Sens).

Différents services pour vous aider

Un service prestataire assurant :

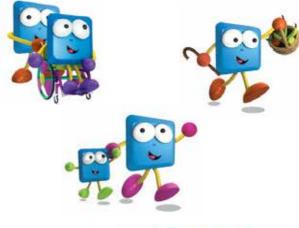
- Les travaux ménagers, courses, préparation des repas, aide à la toilette.
- · Un service transport, petit bricolage et jardinage.
- Un service transport de personnes à mobilité réduite.
- Un service mandataire pour les gardes de jour ou de nuit

- Un service portage des repas
- Installation de téléalarmes (Présence Verte ou Mutualité Française)
- Partenaire du Service de Soins à Domicile de l'hôpital Roland Bonnion de Villeneuve-sur-Yonne.

Tarif portage de repas (secteur de Cheroy uniquement 7 jours/7)

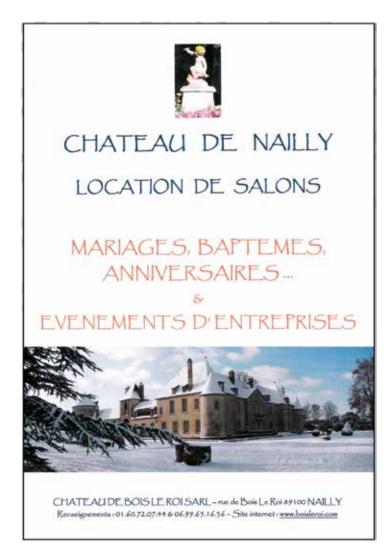
Formule 1 (8,60 €) : repas complet le midi. Potage et dessert le soir.

Formule 2 (10,10 €): repas complet midi et soir.





Infos 2019 - 27









Nailly Vie associative



Contact : amisblr@free.fr

_es amis de Bois-le-Roi

« Depuis 2008 l'Association de Bois le Roi, reconnue d'intérêt général, œuvre afin de contribuer à la conservation, à la restauration, à la mise en valeur ainsi qu'à l'animation artistique et culturelle du Château de Bois le Roi, classé ISMH, de son parc. Ainsi, l'association a permis de mettre en place un traitement de la pièce d'eau du parc à base de craie naturelle, évitant un curage mécanique et des travaux d'élagages dans le parc du château afin d'assurer la sécurité de ses abords.

Depuis 1 an, la présidence a été reprise par Marie Brenot ; redonnant ainsi un nouvel élan et insufflant de nouvelles idées à mettre en œuvre.

Depuis, le pari a été pris de vous donner 4 rendez-vous annuels :

- Le diner aux chandelles pour les membres de l'association et de leurs amis;
- La chasse aux œufs de Pâques en partenariat avec l'association « Ecole Buissonnière » afin d'offrir aux enfants des alentours une vraie chasse au trésor dans les jardins du château;
- Le diner en blanc, un « chic pique-nique » où vous vous retrouvez entre amis dans un cadre exceptionnel;
- Une soirée spectacle plus importante mettant en lumière un ou plusieurs artistes. En 2018 un concert du groupe Quinteto Emedea a eu lieu le 13 Octobre.

N'hésitez pas à nous contacter via amisblr@free.fr pour avoir de plus amples informations sur nos actions et pour devenir membre de l'association!







Spectacle 2019 : samedi 13 avril à 21h dimanche 14 avril à 15h30 salle polyvalente

Association culturelle et sportive de Nailly

Comme de nombreuses associations issues du monde rural, l'A.C.S.N participe avec ses moyens, au renforcement du lien social dans son village.

Lors d'une enquête réalisée auprès de 50 communes, appartenant à 40 départements différents, «Les associations face aux mutations du monde rural par Jacques Mallet », les élus municipaux interrogés se sont tous montrés personnellement impliqués dans la vie associative de leur commune. Parmi les collectivités les plus riches en associations (Ardèche, Moselle, Rhône, Pyrénées-Atlantiques), les élus sont unanimes : « Les associations contribuent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans les villages. » C'est pour cette raison qu'elles sont soutenues par de nombreuses municipalités, d'autant que le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois. Les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé.

La contribution associative à la cohésion sociale est multiple : les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective. Elles contribuent à faire des communes des lieux, animés, conviviaux, riches de possibilités, où il fait bon vivre et où chacun peut s'impliquer. En tant que porteurs d'un large projet collectif, dépassant les projets individuels, elles contribuent à la reconnaissance de la commune comme « groupe social autonome et durable », qu'il est possible d'investir positivement pour l'avenir. Elles accompagnent les changements sociaux, permettant ainsi aux communes d'évoluer avec leur temps.

Toujours selon l'enquête citée plus haut, les élus interrogés se disent face à des défis pour l'avenir : « Comment recruter

de nouveaux responsables associatifs ? », « Comment transmettre la fibre associative aux jeunes générations ? », notamment si les intéressés travaillent ou étudient loin du village.

Depuis près de 40 ans, l'A.C.S.N s'efforce de proposer des activités variées et intergénérationnelles.

Qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes ou de séniors, il est possible de trouver parmi les activités ci-dessous, un intérêt personnel. **Multisports** (6 ans à 11 ans) : mercredi de 10h à 11h15

Gym Volontaire : lundi de 19h à 20h et mercredi de 19h à 20h

Gym Douce: jeudi de 9h30 à 10h30

Yoga: mardi de 17h30 à 19h et 19h à 20h30

Théâtre: lundi à partir de 20h30 (Création d'un nouveau spectacle)

Exposition d'art : rendez-vous culturel à Nailly, réunissant des artistes de l'Yonne, de l'Aube, du Loiret et de l'Île-de-France. Durant l'exposition « d'art et d'expression », du 1^{er} au 5 décembre 2018, des artistes donnent gentiment de leur temps, en accueillant les élèves des écoles de Nailly, Courtois, Sens, ainsi qu'une association Sénonaise d'aide aux devoirs 'Anim'Arenes'

Création A.C.S.N 2019: spectacle théâtral « Le temps qui passe ». Comédie alliant musiques, chansons, chorégraphies. Jules, jeune bagagiste à la gare de Lyon, nous entraînera avec lui, depuis la 2^è Guerre Mondiale jusqu'à nos jours, à refaire le parcours de sa vie. A travers son histoire, c'est aussi un peu notre histoire que nous reverrons défiler. Spectacle avec un entr'acte durant lequel sera servi au public, un café ou thé gourmand. Au moment voulu, des flyers seront distribués dans les boites aux lettres, afin de confirmer tous ces éléments ainsi que le tarif d'entrée).

Association des hameaux de Nailly

Contact : Christiane Pecorari (?) 03 86 97 07 59

L'Association est née le 1er juin 1998 d'un conflit opposant les habitants des Chollets à la création d'une fourrière intercommunale publique. L'Association s'était également engagée dans les dossiers suivants :

- Bruit en provenance de l'autoroute A19
- L'eau dans tout son cycle (distribution, qualité, traitement...)
- · Sécurité et état des routes
- Participation aux commissions municipales
- · Non respect du POS

Mais l'association a surtout très à cœur d'entretenir le lien social en favorisant l'entraide et en organisant des activités comme la randonnée annuelle, le tournoi de pétanque ou des rencontres festives : galette des rois, repas des voisins...

L'Assemblée Générale est réunie une fois par an pour procéder au renouvellement de son Conseil d'Administration. Celui-ci est convoqué en moyenne une fois tous les 2 mois.

La qualité de membre actif s'acquiert par le versement annuel de la cotisation de 10 euros.

Si nos objectifs vous intéressent et si vous voulez les partager avec nous, ce sera avec le plus grand plaisir!!

Siège social - Chez Mme Pecorari 9 Rue de Bruneau Les Chollets - 89100 NAILLY Association déclarée loi de 1901





Repas des aînés

Ce 11 Novembre 2018 a eu lieu le repas annuel des aînés de la commune.

En ce jour de commémoration nos invités ont été transportés dans un court moment de cette triste période, évoquée par le comédien Ludovic Fémenias : « Les nouvelles du front ». Ce spectacle dramatique et poignant sur la Première Guerre mondiale a suscité un grand moment d'émo-





Nailly associative



Lub caravaning camping-cars icaunais

cccci89@viveole.net site internet www.4ci89.fr

Le Club Caravaning Camping Car ICAUNAIS, association loi 1901, a été créé le 24 juin 2010.

Le but de l'association est de regrouper des campeurs, caravaniers, camping caristes ayant la même passion des loisirs partagés pour des sorties touristiques, des soirées amicales et toutes sortes d'activités.

Le Club est affilié à la Fédération des Campeurs, caravaniers et camping caristes (FFCC) et bénéficie de l'Immatriculation Tourisme de celle-ci.

Le Club a son siège à Nailly (Le Vau), 28, rue du Pont de Pierre. Le bureau est constitué de 9 membres dont :

Président : Bernard Delabroye à Nailly, tél. : 03 86 97 05 36 mobile: 06 02 35 10 70

Vice Président : Claude Darche à SENS, tél. : 06 07 13 13 56.

L'adhésion 2019 est de 56.00 euros par famille (parents + enfants de - 25 ans fiscalement à charge). Cette adhésion comprend l'abonnement au bulletin d'information du Club (parution mensuelle). Le Club peut aussi vous fournir la carte camping international au prix de 6.00 euros ainsi que la Carte Camping Card ACSI qui vous donne dans les campings arborant le sigle des tarifs réduits hors période juillet et août.

Le programme pour l'année 2019 est le suivant :

- 3 février : Assemblée Générale Salle Polyvalente de Nailly
- 23 mars : Plaisir é Volupté : Repas au restaurant et visite du Musée Camille Claudel
- 15 au 20 avril : Le Pays des Vertes Collines Camping de Vermenton (89)

- 13 au 18 mai : Le Doubs Camping de Chalezeule (25)
- 17 au 21 juin : L'Alsace Camping de Masevaux (68)
- 9 au14 septembre : l'Occitanie Camping de Rivières (81)
- 19 Octobre : Troyes
- 17 novembre : loto Salle Polyvalente de Nailly
- · mi Décembre : sortie spectacle

D'autres activités (voyages) sont aussi proposées par la Fédération Française de Camping et Caravaning (le programme est disponible sur le site www.ffcc.fr). S'adresser au siège du Club pour plus d'informations.

Les inscriptions aux sorties se font par contrat et sont closes 1 mois avant la sortie et un programme détaillé est remis à chaque participant. Pour participer à une sortie il faut être obligatoirement adhérent du Club (assurances).

Amis campeurs, caravaniers, camping-caristes, si vous vous sentez seuls et si vous aimez les voyages, les visites, recherchez des activités dans une ambiance familiale et entre amis, venez nous rejoindre.

Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact ou à participer à une réunion mensuelle salle Saint Savinien 63 Bd de Verdun, à Sens, de 17h à 19h.

Toutes les infos sont disponibles sur le site internet du Club.



La Fédération des campeurs, caravaniers et camping-caristes

Infos 2019 - 33 32 - Infos 2019











© 03 86 64 65 61

NOUVEAU! Salon climatisé





Agencement intérieur

Un seul interlocuteur pour la réalisation de vos projets de déco.

Nailly 89100

tél: 06 27 57 21 52









Contact : ecolebuissonniere89@ gmail.com

Lécole buissonnière Association de parents d'élèves

Tout au long de l'année L'École buissonnière organise des manifestations ouvertes aux enfants scolarisés sur les écoles de Nailly et Courtois sur Yonne.

Programme 2018-2019

- Halloween
- Vente de Sapins
- Marché de Noel de Nailly 8 et 9 Décembre
- Carnaval de Courtois le 16 Mars 2019
- Pâques le 22 Avril 2019
- Kermesse des Ecoles





Association LACIM

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

© 06 70 91 48 25 lacimdusenonais@ lacim.fr www.lacim.fr

LACIM est une association de solidarité internationale créée en 1968. Elle sera reconnue d'utilité publique en 1984.

LACIM intervient dans différents pays du monde : Inde, Bangladesh, Madagascar, Mali, Niger, Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Haïti, Equateur, Argentine, Chili, Colombie, Pérou, Népal.

Cinquante ans. Un demi-siècle de mobilisation de bénévoles, un demi-siècle d'actions pour subvenir aux besoins des populations déshéritées. Les années passent et LACIM a toujours bien sa place et son rôle à jouer d'association atypique de solidarité internationale.

Le but est de venir en aide, aux populations de villages de pays du Sud, pour qu'ils entrent dans un cycle de développement endogène durable. Cette aide se réalise au travers de jumelages. C'est ainsi un engagement réciproque dans la durée, sous le signe du partage et de l'amitié. L'action de LACIM repose sur la priorité donnée à la dimension humaine dans les projets. Au niveau national il y a plus de 150 comités ou associations locales LACIM avec près de 4000 adhérents, ainsi que de nombreux donateurs.

LACIM du Sénonais est l'une de ces associations. Sa zone d'influence est actuellement le nord du département de l'Yonne. Elle regroupe une soixantaine d'adhérents qui se mobilisent

pour recueillir des fonds en organisant des manifestations, en participant à des animations dans le Sénonais et en récoltants des dons. Son Président Yves Gaucher est également le Président national de LACIM.

L'association « LACIM du Sénonais » est actuellement jumelée avec quatre villages à Madagascar, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Nous essayons de répondre aux projets des populations dans différents domaines. Pour 2019 nous financeront des projets liés à l'alphabétisation, la scolarisation, l'accès à l'eau potable et à l'agriculture durable.

Vous aussi, vous pouvez participer aux actions de LACIM du Sénonais, en faisant un don ou en aidant lors des animations à Nailly ou dans le Sénonais.

66% des dons et cotisations sont déductibles des impôts dans la limite de 20% des revenus imposables.

Page Facebook : LACIM du Sénonais et LACIM

Nous recherchons aussi des volontaires bénévoles comme chargés de mission dans les différents pays du Sud où nous intervenons.







Contact : **(***) 06 72 66 35 88

Association Nailly en scène

Bientôt arrive l'an 2019 poussant 2018 vers la sortie, notre association n'a toujours pas de nouveaux membres malgré nos rappels annuels, je pense que les jeunes ne tiennent pas à s'investir c'est dommage car un jour il n'y aura plus rien alors Mesdames - Messieurs réveillez-vous, pensez à votre village, il y en a tellement qui meurent après !! -

Notre association comporte 56 adhérents, notre bureau se compose ainsi : président André Delaunet, vice-président Patrice Maison, trésorière Odile Coisnon, secrétaire André Denys et nos membres du conseil Florence Bardot, Nicole Ferrien, Roger Coisnon.

Passons à la réalisation des activités de notre association pour cette année 2018

Week-end théâtral les 24 et 25 mars, Nailly en scène a reçu le 24 en soirée la troupe des « Dymon de minuit », dans un spectacle de qualité très fort en quiproquos dans cette pièce de Rudy Blanchard intitulée «Le grand déballage». Les règlements de compte, les secrets révélés, se sont succédés ce soir au plaisir des nombreux spectateurs qui ont beaucoup ri.

Le dimanche 25 en matinée une deuxième troupe « Les Saltimbanques de Rousson » ont interprété 2 comédies. La première de Régis Porte « J'ai deux... trois mots à vous dire » ou comment se préparer à un entretien d'embauche et la 2e écrite par Pierre Thareau «Les débuts d'Angélique». Là malheureusement pour les comédiens un chaud soleil régnait au-dessus du village, évidemment les Naillytons et autres spectateurs ont préféré la promenade à la campagne plutôt que le spectacle à la salle polyvalente.

Comme nous l'avions promis en 2017, si nos finances nous le permettaient, notre voyage 2018 serait à nouveau au Puy du Fou en Vendée, réclamé depuis quelques années. Effectivement celui-ci s'est dérouté sous la chaleur les 7 et 8 juillet. Bien sûr le car n'avait pas mis longtemps à se remplir et ses voyageurs ont pu apprécier le spectacle de la Cinéscénie.

Nous arrivons maintenant à notre manifestation phare avec notre 18^e salon du modélisme et 19^e vide grenier du dimanche 16 septembre.

Notre 18e salon du modélisme avait cette année beaucoup de nouveautés, un grand bravo à notre ami Jacques Compin (Maire honoraire de Nailly) qui a présenté 3 superbes bateaux dont une maquette du Bounty.

Malheureusement nous avons perdu un modéliste Jacky Jomas qui nous avait fait fa joie de venir pour la première fois il y a une quinzaine d'années et qui devait notamment venir cette année. Un grand merci à Patrice pour le choix des exposants de ce salon du modélisme. Il réfléchit déjà au suivant.

Et nous arrivons à notre 19° vide-greniers dans les rues du village autour de la salle polyvalente. Si les deux dernières années nous avons eu de la pluie, 2018 a retrouvé le soleil et la chaleur au rendez-vous. Beaucoup d'exposants sont venus de l'Aube, du Loiret, de la `Nièvre, de la Seine-et-Marne, de l'Yonne, du Val-de-Marne et bien sûr de Nailly, ce qui prouve que notre vide grenier fait partie des grandes manifestations de l'Yonne.

Mais en amont beaucoup de travail; nous pouvons remercier Odile pour son travail; son courage et sa disponibilité en recevant en mairie ceux qui venaient s'inscrire, en plaçant tout ce monde mais également présente aux aurores au pointage en compagnie de Nicole et de moi-même à l'entrée du vide-greniers au pied de l'église.

Il faut remercier également tous les autres bénévoles qui n'ont pas déjà été nommé mais qui ont assuré (à supprimer) plusieurs activités: Guy au marquage sur le plateau sportif près de la salle des fêtes, Bénédicte à la distribution des tracts, Jacques et André au café et aux croissants au petit matin, Alain, Frédéric, Gilles à la cuisson pour le coup de feu du midi, Martine, Monique et Sandrine au service, Aurélien et Jean Luc au service et à la buvette. Je tiens à m'excuser auprès de ceux que j'ai pu oublier.

Un grand Merci à tout le monde pour cette grande journée.

Merci à Florence Bardot, maire de Nailly pour sa permission de prendre les réservations en mairie et qui met son équipe à notre disposition pour cette fête patronale des vendanges, merci également à Véronique et Chrystelle pour leur aide et la prise des rendez-vous ainsi qu'aux employés communaux Eric, Hervé et Jean-Marc.

Merci également aux associations Naillytonnes ainsi qu'aux mairies de Saint-Clément et de Courtois pour le prêt de matériel.

Les dernières manifestations pour 2018

Le marché de Noël se déroutera le samedi 8 décembre de 14h à 18h30 et le dimanche 9 décembre de 10h à 18h.

Un grand merci à Françoise, responsable de la chorale, pour l'enregistrement et le placement de tous les commerçants.

Puis nous serons présents au Noël des enfants avec nos clowns Patou, Loto, Jeanjean, notre régisseur Roger en coulisses et Dédé notre metteur en scène.

Nos réalisations pour 2019

Il y aura également un week-end de théâtre le samedi 16 en soirée et le dimanche 17 mars dans l'après-midi. Certaines personnes se sont plaintes de ne pas pouvoir assister le samedi soir à cette représentation pour des raisons d'heure tardive, nous avons donc décidé cette année que la même troupe vous amuserait les 2 jours. Ce sera donc «Les Dymon de minuit» qui vous présenteront une comédie de Rudy Beauchard- Hérault intitulée «La Puce» où une personne se retrouvera mêlée à une histoire d'espionnage. Nous parlerons de puce électronique, il y aura égarement des barbouzes etc. A nouveau il y aura beaucoup de rires et de quiproquos en perspective.

Puis ce sera notre voyage, à ce jour nous ne connaissons pas encore ni la destination, ni les dates. Patrice finalise les projets.

Viendra notre 19e salon du modélisme et aussi notre 20e vide-greniers en oui déjà 20 ans. Cette fête se déroulera le dimanche 15 septembre en espérant comme cette année le soleil.

Puis notre 3^e marché de Noël qui se déroulera le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre.

Bien sûr Nailly en Scène sera présent avec ses clowns pour rencontrer le père Noël avec les enfants, lors de l'arbre de Noël de la commune de Nailly.

Pour Nailly en scène, le président André Delaunet



Contact : clodenys@gmail.com

L.A.N Foyers Loisirs Amitiés de Nailly

Eh bien ! Voilà, encore une année de passée avec ses nombreuses festivités exaltantes. Laissez-moi vous les rappeler :

- · «Choucroute dansante» en janvier
- Marché de printemps en avril
- «Buffet de printemps dansant» en juin
- · Concours de boules en août
- «Moules frites dansant» en octobre
- Concours de belote le 24 novembre
- Bourse aux jouets le 25 novembre

Participation au Noël des enfants de la commune le 15 décembre.

Sans oublier, tout au long de l'année, les mercredis après-midi récréatifs agrémentés de repas périodiques conviviaux.

Un grand merci à tous les bénévoles et en route pour l'année prochaine.



Programme des animations 2019 :

- dimanche 10 février : repas dansant
- samedi 18 & dimanche 19 mai : marché de printemps
- · dimanche 2 juin : buffet dansant
- dimanche 4 août : concours de boules
- dimanche 6 octobre : moules frites dansant
- samedi 23 novembre : concours de belote
- dimanche 24 novembre : bourse aux jouets
- samedi 14 décembre : participation au Noël des enfants de la commune

De plus, un concours de boules devrait être organisé au Fay à la mémoire de Guy Brette (date à fixer).

La présidence du F.L.A.N



Date	Animations	Organisateur Salle des fêtes Salle polyvalente
5 janvier	voeux du maire	Commune
2 et 3 février	* 1	Club Caravaning
9 et 10 février	**	Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
16 et 17 mars	Théâtre	Nailly en scène
6 et 7 avril	* 1	Ecole de musique
13 et 14 avril	Théâtre	A.C.S.N
8 mai	Commémoration	Commune
18 et 19 mai	**	Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
1er et 2 juin	* /	Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
14 juin	Kermesse	Commune
14 juillet	Fête Nationale	Commune
3 et 4 août	Concours de boules	Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
14 et 15 septembre	Vide-Greniers	Nailly en scène
5 et 6 octobre	X	Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
12 et 13 octobre	\\ *	L.A.C.I.M
9 et 10 novembre	Repas des Aînés	Commune
11 novembre	Commémoration	Commune
16 et 17 novembre	*	Club Caravaning
23 et 24 novembre		Foyer Loisirs Amitiés de Nailly (F.L.A.N)
30 nov. au 1er déc.	Marché de Noël	Nailly en scène
7 et 8 décembre	Exposition de peinture	A.C.S.N
14 et 15 décembre	Noël des enfants	Commune

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS : frais de ménage salle des fêtes : 35 € et frais de ménage salle polyvalente : 80 €











Information complémentaire par internet sur servicepublic.fr

Cormalités administratives

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de naissance en précisant la date de naissance et la filiation.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de mariage ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie où a été célébré le mariage en précisant la date du mariage.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale de décès ?

Se présenter (avec le livret de famille et votre carte d'identité) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de décès en précisant la date du décès.

Comment faire une reconnaissance anticipée ?

Se présenter à la mairie avec une carte d'identité en cours de validité.

Comment déclarer une naissance ?

Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les trois jours suivant l'accouchement muni du certificat de naissance et du livret de famille.

Comment déclarer un décès ?

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures suivant le décès, muni du livret de famille de la personne décédée et du certificat médical.

Comment se marier?

Se présenter à la mairie au moins deux mois avant la date du mariage. Un dossier de mariage vous sera remis.

Comment se pacser?

Un formulaire est à retirer en mairie. Se présenter conjointement.

Comment obtenir ou renouveler une carte d'identité ?

Prendre un rendez-vous à la mairie de Sens ou Pont Sur Yonne.

Comment obtenir ou renouveler un passeport?

Prendre un rendez-vous avec la mairie de Sens ou Pont-Sur-Yonne.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Se présenter à la mairie de résidence avec une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois). Inscription possible par internet sur <u>servicepublic.fr</u>

_ ocation de salles

SALLE
DES FÊTESWeek-end
Habitants NaillyWeek-end
Extérieurs NaillyLocation200 €400 €Acompte50 €50 €Caution1 300 €1 300 €

SALLE POLYVALENTE	Week-end Habitants Nailly	Week-end Extérieurs Nailly
Location	550 €	1 000 €
Acompte	150 €	150 €
Caution	1 600 €	1 600 €



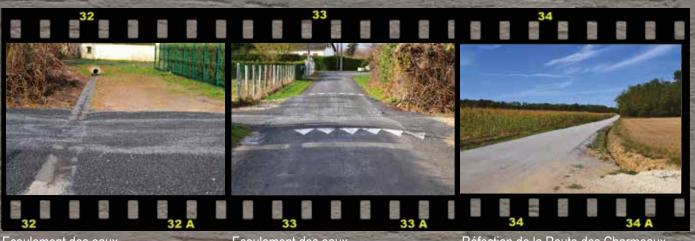
Pour des raisons de sécurité, le court de tennis ne sera pas disponible ces prochains mois. Un projet de réfection est en cours.

Pour réserver une salle, contactez la mairie au 03 86 97 04 73





Les travaux (2) en images



Ecoulement des eaux dans la Rue de l'ancienne gare

Ecoulement des eaux dans la Rue de l'ancienne gare

Réfection de la Route des Charmeaux



Création du terrain de bicross à côté du plateau sportif, en collaboration avec les enfants



Consolidation des bas-côtés Route des Chollets



Ecoulement des eaux dans la Rue des Chollets

Installation d'une borne de recharge, en face de la salle polyvalente